#### PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2023 A 19 HEURES

Présents: G. BASSET - S. BONJEAN - S. BURGAT - C. CHEVALIER - M. GOUEFFON - F. JOUANET -D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - P. VIMONT - D. VIZIER.

Absents: Jean-Michel LAROCHE (procuration à Didier PAQUERIAUD) - Danielle MOUSSET (procuration à Michel SIMON).

Secrétaire de séance : Isabelle PETITJEAN

Ordre du jour :

# Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Le décret du 31 octobre 2023 prévoit la création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents des collectivités territoriales dont la rémunération brute perçue au titre de la période du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023 est inférieure à 39 000€. Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'instaurer la prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle.

Pour: 15

Contre: 0

Abstention: 0

# Signature d'un bail à usage professionnel pour le local médical

Monsieur le Maire rappelle que la commune dispose d'un local médical dont une partie n'est pas louée. Le docteur BOURGADE Pascal a sollicité la commune pour louer ces locaux. Il convient d'autoriser le Maire à signer ce bail professionnel.

Pour: 15

Contre: 0

Abstention: 0

## Augmentation du temps de travail d'un adjoint technique principal 2ième classe

Madame Florence LEAL FARINHA occupe actuellement un poste d'adjoint technique principal 2ième classe de 34 heures hebdomadaires. En raison des nécessités du service, il est proposé d'augmenter son temps de travail à 35 heures par semaine à compter du 15 décembre 2023.

Pour: 15

Contre: 0

Abstention: 0

## Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2ième classe de 35 heures

Un poste d'adjoint technique principal 1ière classe de 35 heures a été créé pour Madame Eragne Patricia au 01 décembre 2023 suite à avancement de grade. Vu l'avis du Comité social territorial en date du 30 novembre, il convient maintenant de supprimer son ancien poste d'adjoint technique principal 2ième classe.

Pour: 15

Contre: 0

Abstention: 0

### Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024

Les dépenses d'investissement ne peuvent être réalisées, en principe, qu'après le vote effectif du budget primitif. Pour permettre aux collectivités de disposer de crédits d'investissement disponibles, dès l'ouverture de l'exercice, et ainsi procéder au règlement de leurs prestataires, l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise les organes délibérants à accorder, à leur exécutif, la faculté d'engager, de liquider et de mandater, jusqu'à l'adoption du budget primitif, les dépenses

d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Aussi, il est proposé de voter l'ouverture des crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

### Questions diverses

Didier PAQUERIAUD annonce qu'un rapport sera fait le 12/12/2023 au conseil communautaire pour la cession des derniers terrains de la zone du Bout du Monde. L'entreprise Viard achète environ 21 800 m² et la SAS Saône Azergues spécialisée dans l'enfouissement des réseaux achète environ 26 500 m². Un « tourne à gauche » sera créé pour la sortie sur la nationale 7.

Le repas de Noël de la cantine aura lieu le 22 décembre à la salle polyvalente.

Les vœux du Maire auront lieu le 05 janvier à 18h30 à la salle polyvalente. Les nouveaux arrivants seront invités personnellement ainsi que le médecin et la vétérinaire.

Les marchés pour l'aménagement de la boulangerie ont été attribués. Un boulanger potentiel a été reçu en mairie.

Au niveau du SDE après le départ de madame Faure qui est remplacée par monsieur Charillat Didier PAQUERIAUD fait le point sur les travaux en cours de remboursement et ceux qu'il faudra prévoir (renforcements du réseau basse tension route de Neuilly, RN7 sortie direction Moulins, RN7 sortie direction Varennes, renouvellement de foyers vétustes). Il faudra réfléchir si la commune procède à l'enfouissement des réseaux et à l'étalement des couts de ces travaux.

Concernant la ZAC de la Garde « zone d'habitat de la Garde » Bernard Troncin précise que 25 arbres y ont été plantés ainsi que d'autres arbustes (bassins).

Un devis a été demandé pour changer une petite tondeuse.

Il y a eu un problème de chauffage dans la salle des ainés qui semble résolu.

La ferme solaire est entièrement en service.

Il a assisté à l'assemblée générale de la pétanque. Didier Mériano a été élu président et Martine Mussier secrétaire.

Le permis de démolir des bâtiments du centre bourg a été déposé par EVOLEA. Une partie des gravats de la déconstruction pourraient être récupérés par la commune.

Sylvain BONJEAN a assisté à une réunion du SIVOM et à la Sainte Barbe des pompiers. Il signale que des personnes demandent pourquoi le compte-rendu du conseil n'est plus en ligne tout de suite sur le site internet de la commune, une nouvelle loi impose qu'il doit être validé au conseil municipal suivant pour pouvoir être publié.

Christophe POMMIER a assisté à l'assemblée générale du tir à l'arc. Une compétition 3 D aura lieu le 11 mai 2024 et une compétition extérieure le 30 juin 2024. Ils vont contacter le club sportif de Bessay (foot) pour utiliser leurs locaux.

Michel SIMON signale que la cérémonie du 05 décembre et la sainte Cécile ont été une réussite. Le concert de Sainte Cécile sera rejoué dimanche après-midi à Neuilly. Le sous-sol du centre socio est encombré. Il faudra contacter le Théâtre Saint Martin pour qu'il fasse un tri.

Il demande également où en est la DREAL sur la déviation de la RN7 ainsi que le chemin piétonnier qui irait du stade au chemin après la ferme solaire.

Des tombes ont été renouvelées à la suite de la pose d'étiquettes avant la Toussaint.

Martine GOUEFFON fait le compte-rendu du téléthon qui a eu lieu en même temps que le marché de Noël, Le club gymnique a organisé une randonnée. 1510€ ont été récoltés avec la participation des communes de Bresnay, Gouise et La Ferté.

Les membres du CCAS prépareront samedi les colis de Noël pour les personnes n'ayant pu assister au repas du mois de mars pour cause de santé bet pour les personnes en EHPAD.

Elle a assisté à l'assemblée générale du centre social de Jaligny. Le nombre de repas livrés à domicile et l'accueil de loisirs à Bessay pendant les vacances sont en augmentation. Ils rencontrent des difficultés pour recruter du personnel et ont en prévision une augmentation de leur masse salariale pour 2024. Dominique VIZIER a assisté à l'assemblée générale des cyclos, ils comptent 24 adhérents.

Céline CHEVALIER fait le compte rendu du conseil d'école maternelle, l'élection des parents élèves a eu lieu. Il y a cette année 37 élèves sur 2 classes. La fête des écoles aura lieu le 22 juin. Les enfants de l'école maternelle et élémentaire iront à la bibliothèque une fois par mois.

Elle fait également le compte-rendu du conseil d'école élémentaire. Il y a 73 élèves cette année et 65 prévus en septembre 2024. Une journée contre le harcèlement a eu lieu, un voyage à Paris est prévu en mars. L'amicale laïque organise le 13 janvier un loto suivi d'un concours de belote le 14 janvier, le carnaval sera le 16 mars avec diner dansant.

Une réunion est prévue avec les assistantes maternelles le 22 décembre à 19h pour échanger sur le projet de crèche.

Une réunion « Bessay couleurs » a eu lieu avant le conseil pour l'installation d'un « verger » avec des espèces anciennes vers le lotissement du Pré Fleuron (aire des lapins) avec l'aide de l'association Croqueurs de pommes.

Le cyclocross de la ROMYA aura lieu dimanche prochain 17 décembre au stade. Séance levée à 21h44.

Approuvé à la séance du

Le Maire, Didier PAQUERIAUD

La secrétaire, Isabelle PETITJEAN